

Grèves et mobilisations, victoires et suite

Victoires d'étape au GIAP

L'année scolaire 2025-2026 aura été chargée en mobilisations pour le personnel du GIAP avec 8 demi-journées de grèves qui nous ont permis d'obtenir :

- Le respect au quotidien du taux d'encadrement qui ne sera plus calculé selon une moyenne hebdomadaire.
- Des postes d'éducateurs-trices spécialisé-e-s et l'embauche d'AIS supplémentaires pour l'encadrement des enfants à besoins



Photos : Marie-Claude Riboni

Dans ce numéro :

- Grèves et mobilisations, victoires et suite
Pages 1-5
- Affaires classées, suspendues ou en cours
pages 6-7
- Brèves
page 7
- Agenda
page 8

spécifiques.

Ceci a été possible grâce aux grèves et à la mobilisation de ces dernières années :

- des années de demandes de négociations,
- le dépôt d'une pétition avec plus de 6000 signatures,
- des rencontres avec les élus communaux de différents partis politiques,
- des rassemblements devant plusieurs communes,
- des manifestations sous les bureaux du GIAP,
- des rencontres syndicat-direction pour tenter de faire remonter les préoccupations du terrain et un travail de fond pour visibiliser nos métiers et leur importance pour la société dans son ensemble - et constatant un manque d'avancée significatives (malgré une réforme à 12mio par an entamée à la rentrée 2025),
- des conférences de presse
- un travail rapproché avec des associations de parents d'élèves (16 APE ont signé un courrier ouvert de soutien en 2023)

Histoire d'une organisation collective

Revenons sur la chronologie d'une année de lutte au parascolaire :

Octobre 2025 – 260 personnes répondent au sondage du SIT

Transmission aux collègues d'un sondage créé par le Comité SIT-GIAP afin de connaître au mieux les revendications et besoins du personnel. Les résultats du sondage sont analysés par la secrétaire syndicale et plusieurs militant-e-s afin d'être présenté le 17 novembre. Le sondage a circulé par mail, whatsapp, a été distribué par des militant-es à la séance de la rentrée du GIAP, est transmis par les membres du SIT à leur équipe,...

17 novembre 2025 – 60 membres préparent les mobilisations

Assemblée sur congé syndical afin de définir les grands axes de nos revendications. Les 60 membres du SIT réuni-es se répartissent en groupes de travail pour trouver des solutions aux revendications exprimées par les collègues dans le sondage. Chaque groupe de travail est accompagné par 2 militant-es du comité SIT GIAP.

2 décembre 2025 – Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du personnel confirme par son vote le cahier de revendications issu du travail de l'assemblée des membres du SIT du 17 novembre. Il est transmis dans la foulée à la Direction et au Comité du GIAP. La grève de la fonction publique du 11 décembre sera rejoint par le personnel du GIAP également pour ses propres revendications.

Nous obtenons alors une rencontre avec le Comité du GIAP pour le 6 février, une demande formulée depuis plusieurs mois et restée lettre morte jusqu'alors.

Le comité SIT-GIAP décide d'organiser une manifestation ce jour-là pour appuyer nos revendications.

26 janvier 2025 – Atelier pancartes et manifestation

Atelier de préparation pour la manifestation, sur congé syndical. Une quinzaine de membres se réunissent pour faire un jeu de rôle afin de s'entraîner à mobiliser ses collègues et préparer des pancartes en vue de la manifestation du 6 février. Pendant ce temps, les militant-es du comité SIT



GIAP font la tournée des écoles pour convaincre les collègues de participer à la manifestation.

6 février 2026 - Manifestation

Manifestation devant les locaux du GIAP et rencontre avec le Comité et la Direction du GIAP. Ces derniers refusent d'entrer en négociations, notamment sur les questions du salaire et du temps de travail. Ils proposent par ailleurs d'analyser la possibilité d'un taux d'encadrement journalier et le renforcement des mesures d'encadrement des enfants à besoins éducatifs particuliers mais sans s'engager.

9 février 2026 – La grève est votée

Le personnel réuni en Assemblée Générale juge insuffisantes les propositions du Comité du GIAP et vote un préavis de grève pour le 5 mai 2026

Nous exigeons des négociations sur toutes nos revendications, ainsi qu'un calendrier de négociations. Malgré plusieurs échanges de courrier, le GIAP ne propose rien avant... le 4 mai. Une proposition de rencontre (et non de négociation) pour début juin.

5 mai 2026 – 1/4 du personnel permanent en grève

Première grève du personnel du GIAP pour ses propres revendications. 377 grévistes, soit un quart du personnel permanent, des employé-es non-permanent non-grévistes et leurs soutiens défilent entre le parc Bernasconi et la MQ Jonction.

En l'absence de réponse satisfaisante du Comité du GIAP, la grève est reconduite pour le 8 mai. Elle le sera également pour le 21 mai et le 2 juin.

Mai - juin – Grèves

Les grèves permettent d'obtenir des négociations sur 2 points :

- Le taux d'encadrement journalier
- L'accompagnement des enfants à besoins spécifiques

Le Comité du GIAP et les représentant-e-s du personnel entérinent un accord sur ces 2 sujets le 1er juin. Le Comité du GIAP refuse toujours l'entrée en négociations sur :

- le taux de travail des animateurs-trices,
- la classe salariale selon le système actuel,
- l'amélioration du statut du personnel non-permanent,
- de nous répondre précisément quant aux démarches entreprises pour que le GIAP intègre G'évolue,
- l'augmentation du nombre d'heures de formation continue rémunérées,
- la formation des RSEC aux lignes éducatives du GIAP,
- un inventaire des locaux par les communes pour savoir s'ils répondent aux normes de sécurité en vigueur,
- avoir toujours au moins 2 animateurs-trices par groupe d'enfants,
- revoir à la baisse le taux d'encadrement des 1-2 P

La demande de formation certifiante serait quant à elle traitée au niveau fédéral et le SIT fera un suivi de l'évolution de cette situation mais a annoncé qu'il s'opposerait à une formation certifiante qui mènerait à une baisse de la classe salariale des animateurs-trices.

Nombre de grévistes au GIAP en 2025 – 2026

11 décembre 2025 : 94
23 avril : 55
5 mai : 377 (25% du personnel permanent)
7 mai : 27
8 mai : 301
21 mai : 118
2 juin : 273
4 juin RS : 122
4 juin AS : 10

Les grèves étaient soit pour le GIAP, soit pour la fonction publique, soit pour les deux.

2 juin 2026 – Accord validé mais grève renouvelée pour la séance de la rentrée

Le 2 juin, en Assemblée Générale, le personnel vote en faveur de l'accord conclu sur le taux d'encadrement et l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.

Il vote également un préavis de grève pour la séance de rentrée du 30 septembre, toujours dans le but d'obtenir des négociations sur les revendications restantes.



Attaques au droit de grève

Avec la multiplication des grèves et la quantité jamais vue de grévistes cette année, le GIAP a tenté de serrer la vis sur le droit de grève. Depuis des années, le GIAP a une directive contraire au droit de grève. Il demande un service minimum. Or, celui-ci n'est pas légal car le GIAP n'est pas un service essentiel au sens du droit international, permettant d'imposer un service minimum entravant le droit de grève. Plus d'informations dans notre brochure à ce sujet, vous pouvez la demander au secrétariat.

Cette année, le GIAP est allé plus loin. Des collègues qui voulaient faire grève se sont vus forcés de rester travailler, désignés pour effectuer un service minimum, car des équipes au complet voulait faire grève.

Le président de l'Association des Juristes Progressistes (AJP) de Genève, Raphaël Roux, a été interviewé à ce sujet par le SIT, vous pouvez retrouver son intervention sur la chaîne YouTube du SIT.

Le SIT a déposé un recours à la chambre administrative pour déni de justice contre le GIAP qui ne nous rendait pas de réponse satisfaisante concernant notre demande de retrait de leur directive. Quelques heures après, nous avons reçu une information du GIAP qu'ils ne forceraient plus des grévistes à aller travailler mais trouveraient des remplaçant-es pour assurer le service minimum. Vu la décision du GIAP de revoir sa directive à ce sujet, le chambre administrative a déclaré irrecevable le recours du SIT. Nous attendons désormais que le GIAP revoit sa directive et nous verrons les suites que nous souhaitons donner.

Août 2026 : une rentrée devant la CRCT...

Une grève a été déclarée par le Cartel Intersyndical, du 10 au 18 août 2026. Le GIAP est concerné par ces grèves de la fonction publique étant impacté par les décisions du canton concernant l'octroi de l'annuité et de l'indexation des salaires. Le GIAP a alors saisi la CRCT, rendant illégal la grève du parascolaire tant que la conciliation n'avait pas lieu.

La CRCT, c'est la Chambre des Relations Collectives de Travail. C'est un organisme paritaire (avec des juges nommé-e-s par les syndicats et d'autres par les associations patronales) de conciliation en cas de

conflits collectifs. Nous y étions déjà en 2025 quand le GIAP avait évoqué une possible plainte pénale et un licenciement à l'encontre des déléguées du SIT à la commission paritaire.

Cette fois-ci, c'est le Comité du GIAP qui a saisi la CRCT. Le 20 août, les discussions ont duré quelques heures, puis le SIT - représenté par deux militant-e-s du comité SIT GIAP, la secrétaire syndicale et un avocat - a proposé un accord au Comité du GIAP : pas de grève jusqu'au 26 octobre 2026, en échange de la reprise de négociations.

... et un accord pour la reprise de négociations !

Après quelques jours de réflexions, le GIAP a formellement accepté l'accord proposé par le SIT.

Les négociations vont donc reprendre et porteront sur 3 objets :

- la classe salariale des animateurs-trices et des référent-es socio-éducatifs-ives ;
- le taux de travail des animateurs-trices ;
- les conditions de travail du personnel non-permanent.

La première séance de négociations aura lieu le 16 octobre. Si les négociations se déroulent bien et que le GIAP présente des propositions concrètes et satisfaisantes pour le personnel, la trêve pourrait être prolongée.

Une Assemblée Générale du personnel est prévue le mardi 3 novembre à 19h (portes ouvertes à 18h30) dans la grande salle du SIT pour faire un premier retour sur les négociations et voter sur la suite des mesures de lutte.

Tout ça c'est grâce à la mobilisation collective de centaines de collègues du GIAP.



Affaires en cours, classées ou suspendues

Congé naissance

Deux membres du SIT et un membre du SSP ont fait recours contre une décision du GIAP concernant leur droit au congé naissance (anciennement congé paternité). Ces 3 membres ont vu leur enfant naître pendant ou juste avant une période de vacances. Le droit fédéral prévoit que le congé puisse être récupéré après les vacances, ce que le GIAP a refusé. Le SIT et le SSP ont échangé des courriers avec le GIAP à ce sujet et ont obtenu le respect du droit fédéral dès le 1^{er} janvier 2026. Désormais, le deuxième parent pourra jouir de son congé naissance y compris si celui-ci devait tomber partiellement ou complètement pendant une période de vacances, en le récupérant à son retour de vacances.

Toutefois, le GIAP a décidé que cette décision ne s'appliquerait que à partir du 1^{er} janvier 2026, décision mesquine, car ceci exclu un des membres du SIT à quelques semaines près.



Mobilisations secteur public et subventionné

Tout au long de l'année, le personnel du GIAP a participé aux Grèves et mobilisation de la fonction publique. Cela nous concerne car c'est le Conseil d'État qui décide de l'octroi de l'annuité et de l'indexation des salaires à l'inflation.

Par ailleurs, les mesures d'austérité qui affaiblissent les services publics et les mécanismes de solidarité sont une attaque directe sur les conditions de vies de toutes et tous et particulièrement pour les travailleurs et travailleuses à bas revenus.

Le Conseil d'État a annoncé mi-septembre de nombreuses coupes et mesures d'économie. Notamment :

- la suppression de l'indexation des subsides assurance-maladie
- la révision à la baisse des barèmes des mêmes subsides
- la limitation de la déduction des primes d'assurance pour les impôts
- la nouvelle réduction des prestations d'aide sociale et la baisse de la franchise sur le revenu
- l'augmentation des tarifs TPG

Des manifestations et grèves vont avoir lieu. Nous pourrions toujours participer aux manifestations, mais attention, pour l'instant le GIAP ne fera pas grève suite à l'accord passé en CRCT (voir point d'information plus haut).

Première manifestation le 1^{er} octobre à 18h au parc des Cropettes, départ de la manif à 18h30.

Un peu de contexte

Le conseil d'Etat avait pourtant annoncé que les récentes baisses d'impôts (plus de 400 millions pour les communes) n'auraient pas de conséquence sur les services publics et leurs prestations. C'est clairement faux puisqu'ils invoquent un manque de ressource pour augmenter les postes et les prestations là où c'est nécessaire.

Lors d'une conférence de presse le 6 novembre 2024, le Comité SIT-GIAP s'était positionné contre cette baisse d'impôts. En effet, lorsque l'on prive de ressources les services publiques cela ne peut qu'entraîner une baisse de la qualité des prestations, une augmentation des tarifs pour les usagers (comme c'est le cas au GIAP depuis la rentrée 2025), une dégradation des conditions de travail ou des conditions salariales des employé-e-s.

Le canton a aussi décidé de transférer des charges aux communes. Donc de ne plus donner d'argent à la FASE par exemple, et les communes devront reprendre ces financements. Ceci pourrait impacter le personnel du GIAP car nous dépendons exclusivement du financement communal. Si les communes ont plus de charges dans certains secteurs, elles pourraient refuser d'entrer en matière sur nos demandes d'augmentation de classe salariale ou de taux de travail par manque de moyens.

Les brèves

Le Comité SIT-GIAP c'est quoi ?

C'est un groupe d'environ 18 travailleurs et travailleuses du GIAP (RSE et animateurs-ices) qui se réunit 8 fois par années pour obtenir des améliorations de nos conditions de travail. Nous essayons toujours de nous baser sur les besoins et priorités du terrain (les sondages et Assemblée Générale sont des

outils précieux, tout comme les discussions entre collègues).

Nous traitons certains sujets toutes et tous ensemble, d'autres en groupe de travail.

Nous appuyons également le travail des représentant-e-s du SIT dans les diverses instances du GIAP.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité SIT-GIAP, vous pouvez écrire à : alefrancois@sit-syndicat.ch

Nos délégué-e-s

Pour l'année 2026-2027, le SIT sera représenté comme suit :

À la commission paritaire :

- Christine Diouf – titulaire, animatrice à l'école d'En Sauvy
- Hind El Khalfi – titulaire, RSE à l'école d'Onex-Bossons
- Forlan Badel – suppléant, animateur à l'école du Mail

À la commission Santé et Sécurité au Travail :

Simone Zufferey, animatrice à l'école du Plateau

Rencontres syndicat direction :

Certain-es militant-e-s du comité SIT GIAP seront également amené-e-s à rencontrer la Direction et le Comité du GIAP lors de séance de négociation et de rencontres entre partenaires sociaux.

Permanences et accompagnement

Vous avez des questions relatives à vos conditions de travail ? Nos permanences sont ouvertes à toutes et tous :

Mercredi 10h30 → 12h30, Angela Gianni Etter, animatrice retraitée répond à vos questions

Les employé-es GIAP et ACG peuvent également se rendre à la permanence "santé – social – secteurs public et subventionné", tenues par des secrétaires syndicaux-ales :

Mardi 9h → 12h

Mercredi 14h → 17h

/!\ vérifiez la tenue des permanences sur le site du SIT : sit-syndicat.ch

Si vous êtes membre du SIT, vous pouvez vous adresser directement à Alice Lefrançois (alefrancois@sit-syndicat.ch), secrétaire syndicale en charge du GIAP, pour des informations ou une défense juridique.

A VOUS DE JOUER !



Demandez de mettre à l'ordre du jour des réunions d'équipe un point sur les informations syndicales.

Communiquez-nous les problématiques de terrain.

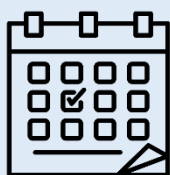
Rejoignez-nous dans les réunions du comité SIT GIAP.

Participez aux Assemblées Générales et aux manifestations.



[Syndiquez vos collègues !](#)

AGENDA



Réunions du comité SIT GIAP (sur congé syndical) : **de 15h à 18h les lundi 30 novembre, 11 janvier, 1^{er} mars, 12 avril, 10 mai et 21 juin 2026-2027**

16 octobre

Reprise des négociations entre le SIT et le GIAP

1^{er} octobre – manifestation contre l'austérité

31 octobre manifestation contre l'austérité

3 novembre à 19h au SIT Assemblée Générale du personnel parascolaire (ouverture des portes et apéro dès 18h30)



16, rue des Chaudronniers

Case postale 3135

1211 Genève 3

022 818 03 00

Permanences secteurs Public-Santé-Social

Ouvertes aux personnes non-membres du syndicat

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 17h

Permanences spéciales GIAP et ACG tenues par Angela Gianni, animatrice parascolaire à la retraite

Mercredi de 10h30 à 12h30